

Dépôt :

Georges Engel (LSAP)

Luxembourg, le 8 July 2026

Interpellat° - Stratégie
d'attraction de talents

9

Motion

La Chambre des Député-e-s,

Considérant

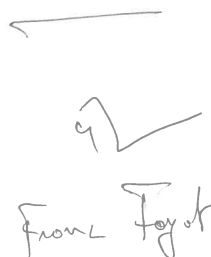
- que le Luxembourg fait face à une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs essentiels ;
- que l'attraction des talents ne doit pas seulement viser le recrutement à l'étranger, mais aussi la reconnaissance et la valorisation des compétences des personnes déjà présentes au Luxembourg ;
- que le LISER souligne l'importance d'une évaluation précoce des compétences, de formations linguistiques adaptées au monde du travail et d'une meilleure coordination entre les acteurs concernés ;
- que le rapport LuxTalent met en évidence une population de primo-arrivants hautement qualifiée, mais dont les trajectoires professionnelles varient fortement selon l'origine et le type de titre de séjour, ce qui soulève la question d'une meilleure valorisation des qualifications et expériences professionnelles acquises à l'étranger ;

Invite le Gouvernement à

- mettre en place un dispositif plus rapide, transparent et accessible de reconnaissance des diplômes, qualifications et expériences professionnelles acquis à l'étranger ;
- évaluer l'accessibilité et la pertinence des différentes voies de séjour au regard des profils qualifiés déjà présents au Luxembourg et des besoins du marché du travail ;
- introduire une évaluation systématique des compétences dès l'arrivée ou au début du parcours d'intégration ;
- étudier la mise en place d'un « passeport d'intégration » documentant qualifications, expériences professionnelles, compétences linguistiques et formations ;
- développer des cours de langue davantage liés au contexte professionnel et aux secteurs en pénurie.


Georges Engel


TAINA BOFFERDIN


Frome Foyot